

AVIS DE MARCHÉ

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) Nom et adresses : Mairie de Lège-Cap Ferret, point(s) de contact : Service marchés publics, 79 avenue de la mairie, F - 33950 Lège-Cap Ferret, Tél : +33 556038410, courriel : marchespublics@legecapferret.fr, Fax : +33 556603232

Code NUTS : FRI12

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.ville-lege-capferret.fr>

Adresse du profil d'acheteur : <https://demat-ampa.fr>

I.2) Procédure conjointe

I.3) Communication :

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://demat-ampa.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact susmentionné(s).

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées : par voie électronique via : https://demat-ampa.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=577314&orgAcronyme=MAIRIE_33_267, au(x) point(s) de contact susmentionné(s).

I.4) Type de pouvoir adjudicateur : Autorité régionale ou locale

I.5) Activité principale : Services généraux des administrations publiques.

SECTION II : OBJET

II.1) Etendue du marché

II.1.1) Intitulé : Assurance des risques statutaires des agents territoriaux de la mairie et du CCAS

Numéro de référence :

2022-FCS-08

II.1.2) Code CPV principal : 66518000

II.1.3) Type de marché : Services.

II.1.4) Description succincte : Assurance des risques statutaires des agents territoriaux de la mairie et du CCAS

II.1.5) Valeur totale estimée

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non.

II.2) Description

II.2.1) Intitulé

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :

66518000

II.2.3) Lieu d'exécution :

Code NUTS : FRI12

II.2.4) Description des prestations : Le contrat a pour objet de couvrir les risques accident du travail, décès, maternité, longue maladie et en option la maladie ordinaire.

II.2.5) Critères d'attribution :

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

II.2.6) Valeur estimée

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique :

Début : 01 janvier 2023 / Fin : 31 décembre 2026

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes :

Des variantes seront prises en considération : non.

II.2.11) Information sur les options :

Options : oui.

Description des options : Les candidats devront chiffrer en option la couverture du risque "maladie ordinaire" avec différentes durées de franchise. La collectivité fera le choix de retenir ou non l'option au moment de l'attribution du

marché

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

II.2.14) Informations complémentaires : Marché passé par la mairie de Lège-Cap Ferret, pour le compte du groupement de commandes passé avec le CCAS de Lège-Cap Ferret.

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) Conditions de participation

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Liste et description succincte des conditions : Professionnel habilités à exercer le métier d'assureur et/ou d'intermédiaire en assurances.

III.1.2) Capacité économique et financière :

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation.

III.1.3) Capacité technique et professionnelle :

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation.

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

III.2) Conditions liées au marché

III.2.1) Information relative à la profession

III.2.2) Conditions particulières d'exécution

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : non.

SECTION IV : PROCEDURES

IV.1) Description

IV.1.1) Type de procédure : Ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.6) Enchère électronique

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui.

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : 24/10/2022 à 12 h 00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

Français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

Durée en mois : 4 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres :

Date : 24 octobre 2022 à 14 h 00

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) Renouvellement :

Il s'agit d'un marché renouvelable.

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : A l'échéance du marché objet de la présente consultation.

VI.2) Informations sur les échanges électroniques

VI.3) Informations complémentaires :

Le dossier de consultation est disponible en téléchargement sur le site internet profil acheteur : <https://demat-ampa.fr>

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif, 9 rue Tastet, F - 33000 Bordeaux, Tél : +33 556993800, courriel : greffe.ta-bordeaux@juradm.fr, Fax : +33 556243903

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction de recours

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

VI.5) Date d'envoi du présent avis : 21 septembre 2022